



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1. Débitrice: **LE NORMAND SARL**, Au Village, 1352 Agiez
2. Déclaration de faillite: 09.12.2010
3. Suspension de faillite: 12.01.2011
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 31.01.2011
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

**Indication:** La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But: exploitation de cafés, restaurants et bars, ainsi que le commerce de vins, liqueurs et produits alimentaires.

Office des faillites de la Broye et du nord vaudois  
1400 Yverdon-les-Bains

00583625

